

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 25 mars 2015*

*L'an deux mille quinze et le vingt-cinq mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 17 mars 2015.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*

*Présents : VOLLE – BEUGNET – CROZIER – TESTON – GRENIER –  
HILAIRE – CORNET – LEBRAT – RIFFARD – BOUNIARD –  
PIQUEMAL – EUVRARD – GAUTHIER – JOLLIVET – RAMUS –*

*Excusés :*

*Absents :*

Monsieur Michel HILAIRE a été élu secrétaire.

**Objet : Adhésion diverses communes au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal les demandes d'adhésion au Syndicat Mixte des Inforoutes des structures suivantes :

1- Demande d'adhésions de communes à titre isolé :

Banne, Berrias et Casteljau, Châteaubourg, Lafarre, Saillans, Saint Remèze, Saint Paul le Jeune.

2- Demandes d'adhésions des syndicats intercommunaux suivants :

Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche.

.../...

Ces demandes ont reçu un avis favorable du Comité Syndical des Inforoutes dans ses séances du 16 juin 2014, 3 novembre 2014 et 4 février 2015.

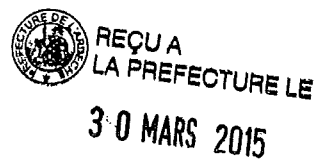
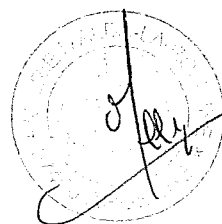
Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à chaque structure adhérente au Syndicat de délibérer à son tour sur ces demandes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'adhésion des structures ci-dessus indiquées au Syndicat Mixte des Inforoutes de l'Ardèche.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 25 mars 2015.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 26 mars 2015.  
LE MAIRE  
André VOLLE.



.../...